



Modalités pour s'inscrire en ligne au concours de conservateur territorial de bibliothèques

L'inscription et la transmission des documents au concours peut s'effectuer entièrement en ligne.

*Nous vous invitons - **avant de commencer votre inscription** - à **consulter la FAQ** en la téléchargeant à partir du tableau précédent et à **lire cette notice**.*

Attention, toutes les pièces demandées y compris le dossier d'inscription devront être en version PDF.

Voici les différentes étapes à effectuer pour procéder à votre inscription en ligne.

1. Remplissez le formulaire de pré-inscription en ligne.

Certains champs sont obligatoires, Il n'est donc pas possible de passer à la page suivante du formulaire si ces champs ne sont pas remplis.

Vous disposez de 35 mn entre chaque clic : au-delà, le service web d'inscription en ligne coupera sa connexion et la libèrera au profit d'un autre candidat.

⚠ Certains champs devront être complétés par le candidat après impression du dossier qui devra également être signé.

2. Validez votre dossier de pré-inscription en cliquant « je valide et j'imprime ma demande de pré-inscription » et imprimez le.

Un courriel vous parviendra accusant réception de votre préinscription avec en pièce jointe le dossier en format PDF. Un **n° de préinscription** et un **n° de certificat** vous seront attribués.

Le lien communiqué dans ce mail vous permettra d'accéder au suivi de votre dossier de candidature (lien vers votre espace candidat).

Ces codes vous permettront de consulter votre espace candidat, de compléter votre dossier de candidature en y déposant les pièces à joindre à votre dossier d'inscription et d'accéder aux communications et notifications ultérieures. Pensez à conserver ce lien ainsi que le mot de passe qui sera associé.



Modalités pour s'inscrire en ligne au concours de conservateur territorial de bibliothèques

3. Déposez votre dossier d'inscription complété et signé, accompagné des pièces demandées dans votre espace candidat avant la date de clôture des inscriptions.

Récapitulatif des pièces à déposer pour confirmer votre inscription en ligne :

Pour le concours externe

- le dossier d'inscription signé,
- la copie du titre ou du diplôme requis (*l'attestation de réussite portant mention de l'état civil du candidat est acceptée*).
- pour les candidats sollicitant l'équivalence de diplôme et la reconnaissance de l'expérience professionnelle, les formulaires ainsi que l'état horaires des services accomplis signés et accompagnés des justificatifs.

Pour le concours interne

- le dossier d'inscription signé,
- un état détaillé des services publics accomplis depuis la date d'entrée dans la fonction publique rempli sur l'imprimé joint par le CNFPT et signé par l'autorité compétente,
- une copie de l'arrêté justifiant du grade ou de l'emploi détenu au moment de l'inscription ou une copie du contrat pour les agents contractuels. Les agents contractuels doivent impérativement fournir la preuve qu'ils sont liés par un contrat de droit public et qu'ils seront en activité le jour de la clôture des inscriptions,
- une attestation de l'employeur justifiant que les candidats sont en activité le jour de la clôture des inscriptions.

⚠ Assurez-vous que vous avez bien déposé sur votre espace candidat le dossier complet et l'ensemble des pièces avant la clôture des inscriptions et que ce dépôt n'a pas été interrompu par la limite du poids maximum autorisé pour le dépôt des documents (10 méga).

Votre dossier sera ensuite instruit par le service concours et examens professionnel du CNFPT qui vous enverra **sur votre espace candidat la notification ou non de votre admission.**

Si vous ne remplissez pas les conditions pour concourir, vous recevrez une lettre vous indiquant que votre candidature n'est pas recevable (**sur votre espace candidat et par voie postale en LRAR**).

Rappel des dates limites pour votre inscription au concours

- Inscription du 12 février au 15 mars 2024 (minuit, heure de Paris).

Le dépôt du dossier complété et signé et des pièces justificatives est possible sur l'espace candidat jusqu'à la date de limite de dépôt : **le 15 mars 2024** (minuit, heure de Paris) à l'aide des n° de pré-inscription et de certificat reçus par courriel lors de votre inscription.

Pour contacter le service concours et examens professionnels : concours@cnfpt.fr